



Règlement Particulier - 1er Tournoi Amical Promobad Forcalquier

L'intégralité du tournoi aura lieu le dimanche 23 février 2025.

Catégories : - D7 - D8 - D9 - P10 - P11 - P12 - NC

Tableaux : Les Mixtes se dérouleront le matin et les Doubles l'après-midi.

Début des premiers matchs : 9h.

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du GEO.

Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.

Art 1 : Le GEO Principal sera Jean-Luc Feuillepain épaulé par ses adjoints Yann Chaillan, Ivanna Levasseur et Jason Bardouin.

Le numéro de dossier du tournoi est : 240617.

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés des Alpes de Hautes Provence (04).

Art 2 : Le nombre de participants est limité à 70 joueurs. Il y aura 5 terrains de double dédiés aux matchs et 2 terrains de simple réservés pour l'échauffement.

Art 3 : Tout joueur doit être en règle vis-à-vis de la FFBaD et doit être en possession de sa licence en cours de validité le jour du tirage au sort de la compétition.

Art 4 - Inscription : Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et le droit d'inscription est gratuit. Les inscriptions seront possibles en ligne sur badnet jusqu'au 6 février 2025.

Le tirage au sort aura lieu le 16 février 2025.

Chaque joueur devra envoyer son inscription même si son partenaire de double le fait. Les joueurs sans partenaire de double pourront s'inscrire "au choix", l'organisateur se chargeant de leur trouver un partenaire dans la mesure du possible. Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire ou de sa non-participation dans le délai imparti par le GEO.

Art 5 - Déroulement : Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le GEO et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match. Le plateau de jeu est réservé aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs uniquement aux emplacements réservés pour le coaching.

Une ardoise plastique sera mise à disposition sur les terrains pour noter le score des sets et éviter les oublis. En cas de litige, il faut que les deux joueurs viennent à la table de marque pour demander une modification du score.

Art 6 : Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min, quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté dès que le volant n'est plus en jeu du dernier point du match précédent du joueur jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant du joueur). Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord express des intéressé(e)s. Les organisateurs pourront accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Art 7 - Responsabilité : Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

Art 8 - Tableaux et poules : Les joueurs sont autorisés à s'inscrire sur deux tableaux. Le critère de répartition des séries sera le CPPH retenu au 16 février.

Les tableaux seront déterminés de façon suivante :

- Soit une première phase en poules de 3, 4 ou 5 avec 2 sortants par poule , puis une seconde phase en élimination directe ; (Des poules de 4 ou plus seront privilégiées)
- Soit une poule unique de 4, 5 ou 6.

Art 9 - Têtes de séries : Les têtes de série seront désignées par le GEO à l'aide du CPPH de la FFBaD au 16 février 2025.

Art 10 - Échéanciers : L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance. Les joueurs devant quitter le gymnase devront obtenir l'accord des organisateurs du tournoi.

Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au GEO pour les aider sur un point litigieux du règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Art 11 - Volants : Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le DTL 81, en vente dans la salle.

Dès leur appel sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement (test des volants, prise de contact avec le terrain et changements de tenues inclus).

Art 12 - Infrastructure : Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket...) sera compté « faute » en jeu, et sera compté « let » une fois au service.

Art 13 - Age : Les catégories d'âges poussins et benjamins ne sont pas autorisées à participer à ce tournoi.

Art 14 - Hygiène : Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Des poubelles avec le tri des déchets seront mises à disposition. Les animaux ne sont pas acceptés dans la salle.

Art 15 - Anti-dopage : L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au GEO avant son premier match du tournoi.

Art 16 - Droit à l'image : Des photos et/ou vidéos (hors coaching) peuvent être prises durant le tournoi, et seront susceptibles d'être publiées en ligne sur le site du club ou tout autre support médiatique. Sans avis contraire écrit et signé du joueur ou de la joueuse, l'inscription au tournoi comprend l'acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

Art 17 - Récompenses : Les vainqueurs et finalistes de tous les tableaux seront récompensés.

L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant.

Le comité organisateur remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.